

PROGRAMME

CONTEXTE

Par leur statut de propriétaire forestier, d'aménageur du territoire et de maître d'ouvrage de la construction publique, les élus ont un rôle central dans le développement et l'orientation de la filière locale. Ils disposent des moyens de dynamiser la filière forêt-bois locale en la mobilisant dans leur projet de construction ou de réhabilitation intégrant du bois du territoire ou de la forêt de leur collectivité. L'usage du bois est porteur de réponse aux grands enjeux actuels. C'est pour cela que les évolutions normatives récentes (RE2020) lui font la part belle dans la diminution de l'impact carbone des bâtiments et l'amélioration de leurs performances énergétiques

OBJECTIFS DE FORMATION

- ❖ **Objectif 1** : Identifier l'importance et les avantages de l'utilisation du bois local dans un projet de construction ou de réhabilitation;
- ❖ **Objectif 2** : Cibler les étapes clés du processus de construction ou de réhabilitation en bois;
- ❖ **Objectif 3** : Développer une approche permettant de privilégier le bois local dans le respect de la commande publique.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
8h30 - 8h45	Accueil des participants
8h45 - 9h00	Introduction de la session
9h00 - 9h30	Le bois, un matériau aux multiples avantages
9h30 - 10h15	Exemples concrets et état des lieux de la filière locale construction bois
10h15 - 11h45	Les étapes permettant de favoriser le bois local dans le respect de la commande publique
11h45 - 12h30	Ressources utiles et échanges

DURÉE 4 heures

INTERVENANTS EN SALLE

AD COFOR Marne : Joël DUVIVIER, Président

UR COFOR Grand Est : Rebecca DIJOUX, Chargée de mission

FIBOIS : Malik NOUIRA, Prescripteur bois construction et aménagement

PROGRAMME

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Guide : « Kit des élus bois construction »
- Guide : « Le bois dans le bâti public »
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

FINANCEMENT

Cette formation est financée par la Région, celle-ci est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas

PRÉREQUIS

Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite du bâtiment de formation (construit avec du bois local).

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.